



Pour citer cette notice :

RIVIERE Dominique, 2025,
"Mobilisations territoriales.
MobiDic", Dictionnaire critique des
Mobilités. Accès :
<https://doi.org/10.60582/geomob27>

Mobilisations territoriales

Dominique Rivière
Professeure émérite de géographie
Université Paris Cité



« Ça suffit les expulsions ici nous habitons, ici nous resterons, cette ville n'est pas un musée »

Fig. 1. Venise, déjeuner anti-expulsion organisé par le collectif *Assemblea sociale per la casa* (Assemblée sociale pour le logement) dans le quartier de logement social Case minime, île de la Giudecca, cliché D. Rivière, mars 2024.

La notion de mobilisation territoriale renvoie à un ensemble protéiforme de « mobilisations "par le bas" (... opérant) dans des situations de conflits, de controverses, de débats et de concertation » (Melé, 2008). L'intérêt des sciences sociales pour ce sujet s'inscrit dans un questionnement plus large portant sur la légitimité de l'action publique, dans un contexte où « les autorités se voient contester le monopole du bien commun » (Dansero, Maccaglia, 2012). Ce mode d'action collective touche le thème des mobilités de façon paradoxale, car tout en participant d'une valorisation de l'idée

d'ancrage local, il implique la mobilité à la fois dans son fonctionnement et certaines de ses préoccupations.

Un phénomène complexe

Les mobilisations territoriales naissent le plus souvent « contre » un projet (infrastructure etc.) mais peuvent le cas échéant se construire « pour » (la valorisation d'un lieu délaissé etc.). Si elles recouvrent en premier chef l'action militante de collectifs, « réseaux d'interaction informels basés sur des croyances communes qui se mobilisent sur des thématiques conflictuelles » (Della Porta, 2004), ceux-ci débouchent souvent sur une reconnaissance formelle (constitution en association voire en coopérative...) à même de porter la voix des acteurs en Justice ou de mobiliser plus de moyens. Ces comités peuvent impliquer à la fois des habitants directement concernés par le projet et des compétences techniques, professionnelles et/ou savantes. Par ailleurs si « les petits conflits sont circonscrits au niveau local à quelques personnes, les conflits liés aux grandes infrastructures durent de nombreuses années et impliquent des acteurs de tous horizons, pas toujours présents localement » (Torre, 2011). La frontière entre mobilisations et action publique est elle aussi fluctuante car c'est « souvent par la rencontre avec des stratégies d'élus » (Lecourt, Faburel, 2005) plus que par le seul poids des revendications locales que se produit une évolution dans un projet contesté, même si les coalitions entre comités d'habitants et élus sont fragiles.

Les moyens utilisés par les comités vont de la manifestation – Fig.1 – à l'action directe (à Venise l'occupation de logements laissés vides par les bailleurs sociaux) ; de la lettre recommandée à -plus rarement- la ZAD (zone à défendre), des lettres d'information à la presse, aux députés etc. à la production de contre-projets d'aménagement voire proposition de loi. Les mobilisations affichent souvent dans leur plaidoyer une montée en généralité, indispensable contrepoin au fait que les militants sont directement intéressés par le sujet de la controverse (Pailloux 2015) – les porteurs de projet les accusant de défendre des intérêts « égoïstes » d'où l'acronyme NIMBY –*not in my backyard*^[1]. Luigi Bobbio distingue une demi-douzaine d'arguments qui dans les faits s'entremêlent, allant des nuisances et dommages écologiques à la dénonciation de l'iniquité créée par la répartition des bénéfices et des coûts, jusqu'à l'émergence de formes de « réaction explicite au modèle de développement dominant, s'éloignant presque complètement de la logique NIMBY et qui retournent les raisons des mouvements dans une perspective beaucoup plus large » (Bobbio, 2011). Les mobilisations visent alors bien la définition d'« un intérêt général, mais différent de celui du porteur de projet » (Lolive, 1997).

Des conflits d'aménagement aux migrants

Les mobilisations territoriales croisent les problématiques liées aux mobilités de différentes façons.

Le domaine le plus fourni est celui des contestations de grands et petits projets d'équipement et d'aménagement. Si les sujets sont divers (BTP,

déchets, agriculture, etc.) nombre de mobilisations mettent en cause le « credo de l'accessibilité » omniprésent dans les politiques publiques[2]. Par exemple les contestations du tronçon autoroutier Castres-Toulouse, du tracé du TGV Sud-Est (Lolive, id), du tunnel du TGV Lyon-Turin, de projets aéroportuaires -récemment Mexico, Notre-Dame des Landes, Rome...- ont connu une notoriété et des succès inégaux. Certains conflits posent la question de l'accessibilité locale comme la contestation de l'évitement de la banlieue Nord de Paris par le projet du Roissy express (Subra, 2008). Parfois il s'agit de sauvegarder un équipement et non de le contester – c'est le cas notamment dans le cas des mobilisations au sujet de la refonte de la carte hospitalière en France[3].

On peut identifier un second champ touchant à l'habiter. Les rapports entre patrimonialisation et gentrification des centres historiques et les questions soulevées par l'irruption de l'économie des plateformes dans le marché du logement nourrissent de nombreuses mobilisations. C'est le cas en Europe du Sud dans le contexte des effets de la crise des *sub-primes* de 2008 et d'une faible régulation publique. Ce qui est en jeu ici est bien la question de l'habiter au sens large : logement, espaces publics, commerces (Basso, Fregolent, 2023). Certaines mobilisations se font d'ailleurs « pour » la patrimonialisation vue comme outil de développement local -il s'agit alors de mieux partager les bénéfices d'un phénomène trop inégalitaire-, mais quoi qu'il en soit, le processus de patrimonialisation/touristification n'est plus vu comme allant de soi (Dechézelle, Olive, 2016.).

La question de l'accueil des migrants participe à bien des égards à ce champ de l'habiter, qu'il s'agisse des mobilisations « contre » -un centre d'hébergement- ou « pour » : nombre d'initiatives en faveur de l'accueil se créent en réaction à des mesures nationales/internationales affectant le niveau local et si elles visent souvent à pallier l'absence de mesures publiques, elles jouent parfois en relais d'initiatives émanant de municipalités, dont le rôle se développe depuis deux décennies (Polyzou, Schmoll, 2024).

Enfin, les mobilisations territoriales sont elles-mêmes productrices de mobilité : les grandes manifestations au sujet d'un cas emblématique supposent une organisation efficace pour convoyer les manifestants vers des lieux de pouvoir ou le site concerné. Les ZAD comme certains lieux occupés à forte notoriété sont indissociables de circulations militantes nationales et internationales d'un site à l'autre. Pour ces militants l'attachement à une cause prévaut sur celle au lieu mais elle est aussi au final ce qui le construit comme tel (Melé, Neveu, 2019).

Par-delà leur diversité, ces mobilisations mettent en évidence la dimension sociale et politique du territoire. Elles « revendiquent une légitimité à partir de leur qualité d'acteurs ancrés dans un espace qu'ils définissent comme proche », souvent en opposition à la mondialisation (Cirelli, Maccaglia, Melé, 2017). Basées sur la défense d'un espace « familier » (Dechézelle, Olive, id) elles peuvent être envisagées à certains égards comme une façon de recréer une sociabilité dans des sociétés marquées par la crise des formes traditionnelles d'agrégation (partis politiques, syndicats etc.) : leur essor serait alors l'expression parmi d'autres de la nécessité qui reste ressentie par beaucoup de s'inscrire dans un collectif, ce qui aujourd'hui passerait par

l'échelle locale (Vitale, Podestà, 2011). Il reste que l'efficacité finale de ces mobilisations dépend de leur capacité à s'inscrire dans des réseaux pluri-scalaires (mobilisations connexes, organisations nationales et internationales), en ce sens elles sont « glocales » plus que locales. Par ailleurs, si le lien au territoire vu comme menacé (Sébastien, 2018) est une composante des mobilisations environnementales, qui érigent le paysage « au rang de véritable symbole » (Faburel, Chevalier, 2015), cela n'exclut pas d'autres formes de territorialisation : en témoigne par exemple, dans le contexte des mobilisations en soutien aux migrants, le retour en vogue du terme *sanctuary* / « sanctuaire » (Faret, Sanders, 2021), dans la suite de l'expérience du Sanctuary Movement de Tucson des années 1980, ancré dans les églises. Cette dimension morale – « *uphold human dignity upon the US-Mexico border* » (Cohen 2021) – trouve un écho dans diverses expériences européennes. Ainsi pour la militante Olga Lafazani le refuge du City Plaza d'Athènes né de la « crise des migrants » de 2015, a un enjeu d'émancipation : « le 22 avril 2016, nous avons pris possession du City Plaza, un hôtel abandonné de huit étages dans le centre-ville, en le transformant en un projet de logement et un quartier général de lutte. (...). Ce que nous avons proposé – à savoir la co-habitation dans des conditions dignes au centre de la ville – allait à l'encontre de l'exclusion sociale et spatiale des camps. (...) au Plaza, les tâches les plus triviales, les plus quotidiennes et les plus fastidieuses sont devenues politiques ». (dans Polyzou et Schmoll, 2024).

Au carrefour des sciences sociales et aménagistes

La question des mobilisations territoriales est ancienne, on peut citer en France la contestation du projet d'extension du camp militaire du Larzac ou celle de la construction de la centrale nucléaire de Plogoff ou encore les luttes contre la rénovation urbaine des années 1970, etc. Mais dans les sciences sociales ce sujet gagne en importance surtout à partir des années 1990-2000 et plus encore durant la dernière décennie. Cette mise en visibilité des « modalités spatialisées et spatialisantes du refus » (Chevalier, Sibertin-Blanc, 2020), initiée dans le monde anglophone, participe au décroisement entre sciences politiques, sociologie des mouvements sociaux, histoire, géographie (sociale, urbaine, environnementale...), psychologie environnementale (Melé, Neveu, id). Dans le même temps, le débat sur les mobilisations rejoint des questionnements plus larges sur la notion de justice spatiale (Dietrich, Roche, Zanetti, 2025) et le droit à la ville. Par exemple, les controverses liées au sur-tourisme en Europe ne sont pas sans rappeler celles, fréquentes dans les pays des « Suds », portant sur les effets sociaux des politiques de valorisation patrimoniale des centres-villes à Merida au Mexique (Rivelois, 2008), ou à Mumbai (Salès, 2016), ou des grands événements comme les Jeux olympiques à Rio.

Dans le champ de l'action publique, l'analyse des mobilisations en termes d'égoïsme spatial est loin d'avoir disparu (Dechézelle, id), mais le contexte de décentralisation des années 1980-90, en desserrant le jeu décisionnel dans diverses parties du globe dont la France, leur a donné plus de légitimité. Aujourd'hui les controverses sont en partie intégrées à l'action aménagiste,

comme en témoigne l'essor des procédures de concertation (Subra, id). Plus généralement, dans un monde où l'expertise technique ne suffit plus à définir la légitimité d'un projet, la prise en compte des mobilisations contribue à l'appréhension de l'aménagement comme un processus *try and error*. Comme le résume Antoine Jobert (1998) « autrefois (...) l'intégration de l'infrastructure au territoire était seconde. Aujourd'hui la perspective est presque inversée et les logiques territoriales sont premières ».

Questions ouvertes

Les mobilisations territoriales soulèvent des questions à la fois méthodologiques, épistémologiques et sur le fond.

Un premier type de questionnement porte sur le positionnement de la recherche. Certes aujourd'hui « les mobilisations, l'action collective, l'engagement, sont des objets de recherche comme les autres » (Ripoll, Pailloux, 2019) et il est possible sur ce sujet comme sur d'autres d'adopter « une forme de neutralité scientifique en présentant tour à tour les différents acteurs du conflit étudié, leurs arguments, leurs représentations, la reprise ou non par les médias, etc. » (Beauguitte, Severo, 2019). Il reste que la recherche contribue elle-même au processus de reconnaissance d'une mobilisation. Par ailleurs, la compétence scientifique peut être mobilisée directement dans l'argumentaire des luttes notamment sur les questions environnementales ou technologiques (rédaction de contre-projets aéroportuaires, etc.). Les mobilisations territoriales alimentent diverses formes de recherche-action. Ainsi le collectif OCIO – *Osservatorio Civico sulla casa e la residenza* (Observatoire Civique sur le logement et la résidence)-rassemble depuis 2019 des chercheurs et des habitants de Venise pour documenter la question du logement en l'absence de statistiques officielles fiables. La cartographie des mobilisations mobilise non seulement les universitaires (E Atlas) mais aussi les grands opérateurs publics et privés inquiets de leur essor (NIMBY forum en Italie). S'il ne faut pas négliger l'enjeu de l'engagement du chercheur et sa légitimité -puisqu'il s'agit de définir l'intérêt général-, il serait toutefois réducteur d'analyser les mobilisations au seul prisme moral, au risque alors d'«*overlooking the multitude of strategies motivating actors involved*» (Faret, Sanders, 2021).

Un autre point de débat, plus épistémologique, porte sur la dimension « territoriale » des mobilisations et l'intérêt même d'utiliser ce terme très chargé de sens pour les décrire. Comme on vient de le voir les mobilisations sont complexes et souvent pluri-scalaires, toutefois l'idée d'ancrage voire celle de « communauté locale » en sont une composante forte voire dominante au risque « d'une forme d'hyperterritorialisation des hypothèses d'interprétations » (Melé, Neveu, ibid) qui négligerait à la fois les rapports de pouvoir locaux et « la capacité des acteurs institutionnels, et singulièrement de l'acteur étatique, à redistribuer les règles du jeu par le recours au droit » (Dechézelle, Olive, 2016). Plus généralement, le débat sur l'importance à donner aux liens de proximité spatiale rejoint celui, récurrent en géographie, portant sur la nature du « territoire » : vision fixiste de celui-ci vs. vision relationnelle. Fondamentalement inscrit « dans un lieu, dont il est à la fois le

support, le mobile et le principal enjeu » mais renvoyant à des processus globaux, le débat sur les mobilisations territoriales est en somme comme d'autres sujets un témoin de la nécessité de « repenser le “local“ mis à l'épreuve par l'accroissement des pratiques de mobilité » (Dechézelles, Olive, id).

Sur le fond, l'influence des mobilisations sur l'issue de l'action publique reste difficile à déterminer sauf dans quelques cas, nombre de projets impliquant des acteurs, des facteurs et des temporalités multiples. Par ailleurs le vieux débat démocratie élective/participative reste ouvert. Les mobilisations territoriales peuvent être vues comme une forme de co-construction de savoirs et d'innovation sociale (Fregolent, 2014) qui vient répondre à la relative faiblesse des mécanismes officiels de participation –auxquels nombre de comités refusent de participer parce qu'elles les jugent tronquées. Pour autant elles renvoient aussi à l'idée d'une crise du pouvoir, et la question de la représentativité des militants reste posée. En outre, si elles sont l'occasion d'un ressourcement d'une l'action publique comme l'illustre par exemple l'expérience des Biens communs à Naples, accompagnée par la municipalité à partir de divers « lieux occupés » culturels (Froment, 2015), celle-ci peut y trouver l'occasion d'un urbanisme *low cost* et/ou d'une gestion à bas coût des espaces publics ou de l'accueil des migrants. Le risque de récupération des mobilisations n'est pas absent : le *branding* cosmopolite de Palerme, Paris ou encore Mexico soulève des critiques car il ne se retrouve pas toujours loin s'en faut dans les pratiques de ces municipalités (Faret-Sanders, id, Polyzou-Schmoll, id) .

[1] Il est contrebalancé par d'autres comme LULU (*Local unwanted land use*) ou GPII (*Grands Projets Inutiles et Imposés*).

[2] Voir Baudet-Michel, Guérois dans ce dictionnaire.

[3] Voir par exemple sur ce sujet : Beaudouin A., « Pas d'IVG possible, maternité fermée : des femmes se mobilisent dans l'Hérault, cinquante ans après la loi Veil », *Le Monde*, 16 janvier 2025.

Bibliographie

- Basso M., Fregolent, L., 2023, « Venise aux prises avec le tourisme. « État d'urgence » et politiques d'intervention », *Bulletin de correspondance hellénique moderne et contemporain* n°7-2022. DOI : <https://doi.org/10.4000/bchmc.1094>
- Beauguitte L., Severo M. (dir), 2019, « Luttés de territoire : enjeux spatiaux et représentations sociales », *L'Espace politique*, 37. DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6017>
- Biorcio R., Vitale T., 2016, *Italia civile. Associazionismo, partecipazione e politica*, Roma, Donzelli.
- Bobbio L., 2011, « Conflitti territoriali: sei interpretazioni », *TeMA*, 4/4, p. 79-88.

- Chevalier D., Sibertin-Blanc M., 2020, « Géographies de la colère. Ronds-points et prés carrés », *Géographie et cultures*, 114. DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.14706>
- Cirelli C., Maccaglia F., Melé P., 2017, « L’incinérateur est trop près, la poubelle trop loin » : gérer les déchets en régime de proximité ». *Flux*, n°109-110, p. 61-72. DOI : [10.3917/flux1.109.0061](https://doi.org/10.3917/flux1.109.0061)
- Cohen J., Tucson, 2021, “Arizona : the politics of immigration-welcoming Policy in a near-border city”, dans Faret-Sanders (dir), p 19-44.
- Dansero E., Maccaglia F. 2012, « Les territoires du conflit », dans Melé P., (dir), 2012, *Décider en situation de crise : gestion des déchets, conflits et concertations (France, Italie, Mexique)*, Rapport de l’Ademe, p. 37-55 <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/>
- Della Porta D.(dir), 2004, *Comitati di cittadini e democrazia urbana*, Soveria Manelli, Rubettino.
- Dechézelles S., Olive M. 2016, « Conflits de lieux, lieux de conflits », *Norois*, 238-239
- Dietrich J., Roche E., Zanetti T., 2025, « Lutttes, territoires et justice spatiale » [“Struggles, territories and spatial justice”], *Justice spatiale / Spatial Justice*, 19, Lutttes, territoires et justice spatiale, <http://www.jssj.org/article/lutttes-territoires-et-justice-spatiale/>
- EJAtlas – *Global Atlas of Environmental Justice*, ICTA-UAB, Institute of Environmental Science and Technology (ICTA), Universitat Autònoma de Barcelona. <https://ejatlas.org>
- Faburel G., 2010, « Vers une (re)territorialisation des aéroports par les enjeux environnementaux. Conflits d’acteurs, enjeux de valeurs et recherche d’indicateurs », *Bulletin de l’Association de géographes français*, 87, n° 2, p. 274-286. DOI : [10.3406/bagf.2010.8160](https://doi.org/10.3406/bagf.2010.8160)
- Faburel G., Chevallier, K., 2015, « L’intérêt des expérimentations participatives pour les savoirs de l’environnement et des paysages. Le cas des grands projets d’équipement ». *Lien social et Politiques*, n°73, p. 95-115. DOI : 10.7202/1030953ar
- Faret L., Sanders H., 2021, *Migrant protection and the city in the Americas*, Mac Millan.
- Fregolent, L. (a cura di) 2014, *Conflitti e territorio*, Milano, Franco Angeli.
- Froment, P., 2015, « Lieux culturels et informalité politique à Naples : une approche par les pouvoirs multisitués », *L’Espace Politique*, 29, n°2. DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3916>
- Jobert, A., 1998, « L’aménagement en politique », *Politix*, 1998, vol. 11, n° 42, pp. 88-92. https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1998_num_11_42_1725
- Lecourt A., Faburel G., 2005, « Comprendre la place des territoires dans les conflits d’aménagement. Une application aux espaces ruraux », UMR 6590 – ESO, *Colloque Faire campagne*, Rennes, 17-18 mars 2005, disponible sur eso.cnrs.fr.
- Lolive J., 1997, « La montée en généralité pour sortir du NIMBY. La mobilisation associative contre le TGV Méditerranée », *Politix*, n° 39, p. 109-130. DOI : <https://doi.org/10.3406/polix.1997.1687>

- Melé P., 2008, Quels territoires pour l'action ? Mobilisations locales et régimes de territorialité, Colloque *Espaces de vie, espaces-enjeux: Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, CRAPE, UMR ESO.5,6,7 novembre 2008, Université de Rennes 2. halshs-00346108
- Melé P., Neveu C., 2019, « Rappports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisations, échelles d'action », *L'Espace politique*, 38. DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6681>
- NIMBY Forum, 2018, XIII edizione, *L'era del dissenso*, <https://www.NIMBYforum.it>
- OCIO, *Osservatorio Civico sulla casa e la residenza-Venezia*. <https://ocio-venezia.it>
- Pailloux A-L., 2015, « Zone d'aménagement différé contre " zone à défendre ". Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural ». *Justice spatiale/Spatial Justice*, 7, <http://www.jssj.org>
- Polyzou I., Schmoll C., 2024, « Des métropoles-refuges », dans Rivière D. (dir), *Les métropoles d'Europe du Sud à l'épreuve des crises du XXIe siècle*, École française de Rome, 2024, p. 273-305. <https://books.openedition.org/efr/63948>
- Riveois J., 2008, « Marges sociales et territoriales à Mérida (Mexique) », *Autrepart*, n°45.
- Ripoll F., Pailloux A_L., 2019, « Géographie(s) des mobilisation », *Carnets de géographes*, 12 <https://doi.org/10.4000/cdg.3958>
- Rivière D., 2021, « Conflits d'aménagement, mobilisations territoriales et jeux institutionnels local Région État en Italie : le projet d'agrandissement de l'aéroport de Rome-Fiumicino », *L'Espace Politique*, 43-01, DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.9644>
- Sébastien L., 2018, « Les grands projets inutiles et imposés, nouveaux champs de l'action politique », *The conversation*, 21 mai, <https://theconversation.com/>
- Salès L., 2016 « La gouvernance des espaces publics à l'épreuve de l'informalité. Conflits, corruption et pratiques du droit dans l'occupation des rues par les vendeurs informels à Mumbai », *L'Espace Politique* 29, 2016-2.
- Subra P., 2014, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin.
- Subra P., 2008, « Quelle desserte pour les grandes plates-formes aéroportuaires ? L'exemple de Roissy-Charles de Gaulle et du projet du CDG Express », *L'Information géographique*, 2, p. 32-45.
- Torre A., 2011, « Du bon usage des conflits ! L'expression des désaccords au cœur des dynamiques territoriales », *Métropolitiques*, 20 juin, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Du-bon-usage-des-conflits-L.html>
- Torre, A., Kirat T., Melot R. et Vu Pham H., 2016, « Les conflits d'usage et de voisinage de l'espace. Bilan d'un programme de recherche pluridisciplinaire », *L'Information géographique*, vol. 80 n°4, p. 8-29. DOI : <https://doi.org/10.3917/lig.804.0008>
- Vitale T., Podestà N., 2011, « Territori e innovazione politica: successi e fallimenti dell'azione conflittuale », in Podestà N. e Vitale T. (a cura di), *Dalla proposta alla protesta, e ritorno. Conflitti locali e innovazione politica*, Milano, Mondadori, p. 1-33.

